

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 26\_117

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise  
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Laurette BOTTA.

**OBJET : DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS AU SEIN DU  
SIAGA**

**Date de la convocation :** Mercredi 22 avril 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 31

Présents : 30

Pouvoirs : 1

Votants : 31

**Résultat des votes :**

Marc GAUTIER : 30

Jean-Claude SARTER : 28

Michel BENEZETH : 28

Anne LENFANT : 27

Williams DUFOUR : 26

Nicolas HUGUET : 23

Florence LAURENDON : 23

Clémentine EYMERY : 21

Arnold CAUTERMAN : 16

Cédric MOREL : 1

**Présents les délégués avec voix délibérative :**

Michel VALETTE (Corbel) ; Raphaël MAISONNIER, Laurence JACQUET ; Vincent COMBET (Entre-deux-Guiers) ; Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Florence LAURENDON (La Bauche) ; Angélique VIAL, Pierre FAYARD (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Catherine BODEREAU, Ylan MONTAGNAT-TATAVIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Sébastien MASSIT (Saint-Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Michel BENEZETH (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bruno BIGILLON, Marie-Aude GONON, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Isabelle MORELLI-MAILLET, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Marion FAYARD (Saint-Thibaud de Couz) ;

**Pouvoirs :** Arnold CAUTERMAN à Marion FAYARD ;

**RAPPELANT** que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est représentée au sein d'organismes extérieurs. Suite au renouvellement des conseillers communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la collectivité au sein de ces organismes.

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dispose de huit sièges de titulaire (ouverts aux conseillers communautaires et municipaux) ;

**CONSIDÉRANT** que 7 conseillers communautaires et deux conseillers municipaux sont candidats pour représenter la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au SIAGA ;

Considérant les candidatures de Nicolas HUGUET, Marc GAUTIER, Arnold CAUTERMAN, Jean-Claude SARTER, Michel BENEZETH, Florence LAURENDON, Clémentine EYMERY, Williams DUFOUR et Anne LENFANT.

Il est procédé au vote par bulletin secret.

Deux assesseurs sont désignés : Céline BOURSIER et Williams DUFOUR.

Chaque membre du conseil communautaire, a déposé dans une urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le décompte des bulletins sortis de l'urne a porté le nombre de bulletins exprimés à 31.

Après avoir procédé au dépouillement :

- Monsieur Nicolas HUGUET a obtenu 23 voix
- Monsieur Marc GAUTIER a obtenu 30 voix
- Monsieur Arnold CAUTERMAN a obtenu 16 voix
- Monsieur Jean-Claude SARTER a obtenu 28 voix
- Monsieur Michel BENEZETH a obtenu 28 voix
- Madame Florence LAURENDON a obtenu 23 voix
- Madame Clémentine EYMERY a obtenu 21 voix
- Monsieur Williams DUFOUR a obtenu 26 voix
- Anne LENFANT a obtenu 27 voix
- Monsieur Cédric MOREL a obtenu 1 voix

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré à bulletin secret**

– **DÉSIGNE** comme représentants au SIAGA :

TITULAIRES	
Marc GAUTIER	Williams DUFOUR
Jean-Claude SARTER	Nicolas HUGUET
Michel BENEZETH	Florence LAURENDON
Anne LENFANT	Clémentine EYMERY

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 30 avril 2026,

<p>La Secrétaire de séance, Florence LAURENDON.</p> 	<p>La Présidente, Laurette BOTTA.</p> 
--	---